ART. 37 N° II-AC425

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

Nº II-AC425

présenté par Mme Mette, Mme Bannier, Mme Lasserre, M. Thiébaut et M. Geismar

ARTICLE 37

ÉTAT D

« Avances à l'audiovisuel public »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.